

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

DIEC/11-539-1366 du 03 octobre 2011

BACCALAUREATS GENERAL, TECHNOLOGIQUE, PROFESSIONNEL, CAP et BEP SESSION 2012 COMMISSION ACADEMIQUE D'HARMONISATION ET DE PROPOSITION DES NOTES

Destinataires : - Tous abonnés

Affaire suivie par : - Mme OLIVIER-GUINARD ☎ : 04.42.91.71.83 - 📠 : 04.42.91.75.02
- Mme LAURENT ☎ : 04.42.91.71.87

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille

- VU les arrêtés relatifs aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive des baccalauréats général et technologique (arrêté du 9 avril 2002 modifié), du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles (arrêté du 15 juillet 2009)
- SUR proposition des inspecteurs d'académie, inspecteurs pédagogiques régionaux d'éducation physique et sportive

A R R E T E

Article premier : La commission académique d'harmonisation et de proposition des notes prévue par les arrêtés visés en référence est composée comme suit :

Président :	M. MORONVAL Christian	IA-IPR d'EPS Rectorat
Vice-président :	M. RHETY Alain	IA-IPR d'EPS Rectorat
Membres :	M. AMATTE Lionel	professeur EPS lycée P. Langevin MARTIGUES
	M. BOYER Patrick	professeur EPS lycée M. Genevoix MARGNANE
	Mme BREMOND Raymonde	conseillère technique EPS IA 04
	M. CHAUSSON Yves	professeur EPS collège Les Caillols MARSEILLE
	Mme COMBESSIS Marie Thérèse	professeur EPS lycée Thiers MARSEILLE
	M. DALVERNY Jean Yves	professeur EPS lycée Cézanne AIX EN PROVENCE
	M. DENANTE Louis	conseiller technique EPS IA 13
	Mme. DESPLANCHES Sabine	professeur EPS lycée Michelet MARSEILLE
	M. DUMAS Rémy	professeur EPS lycée A. Rimbaud ISTRES
	M. GONTIER Patrick	professeur EPS L.P. l'Argensol ORANGE
	M. GUELLEC Frédéric	IANTE EPS collège A. Camus MIRAMAS
	M. JABOULIN Jean-Etienne	chargé de mission auprès de l'IPR Rectorat
	M. LECOMTE Olivier	conseiller technique EPS IA 05
	Mme MALMEZET Florence	professeur EPS Lycée René Char AVIGNON
	M. MARTINEZ Jérôme	professeur EPS lycée A. David Neel DIGNE
	M. MARTINEZ Thierry	professeur EPS lycée Saint Exupéry MARSEILLE
	Mme MURATI Karine	professeur EPS lycée professionnel Sévigné GAP
	Mme OSTENERO Nathalie	professeur EPS lycée ND de France MARSEILLE
	M. POLETTTO Marco	conseiller technique EPS IA 84
	Mme QUENETTE Christine	professeur EPS lycée Joliot Curie AUBAGNE

Article 2 : La secrétaire générale de l'académie d'Aix-Marseille et les inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 28 septembre 2011

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille